

Le tribunal de la honte

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Le tribunal de la honte : Section spéciale de Paris, 27 août 1941 : la véritable histoire / Rémy Bijaoui

Auteur(s) : Bijaoui, Rémy (1956-....)

Publication : Paris : Nouveau Monde, DL 2025

Description matérielle : 1 volume (245 pages) ; 21 cm

ISBN : 978-2-3809-4758-8
2-38094-758-9

EAN : 9782380947588

Classification décimale Dewey : 347.440 09044 23
944 22

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliographiques de bas de pages

Résumé ou extrait : En juin 1941, après l'attaque de l'Union soviétique par l'Allemagne nazie, les communistes français rejoignent la Résistance. Quelques semaines plus tard, le 13 août, lors d'une manifestation communiste contre l'armée allemande, deux militants sont arrêtés, puis fusillés. En réaction, un jeune militant, Pierre Georges, futur colonel Fabien, abat un aspirant de la Kriegsmarine à la station de métro Barbès. Dans l'urgence, le gouvernement de Vichy met en place une loi d'exception rétroactive pour faire juger par un tribunal spécial, à grand renfort de procédures expéditives, six personnes détenues qui n'ont rien à voir avec l'attentat. L'objectif est de satisfaire l'armée allemande, qui considère que la mort d'un de ses hommes exige en expiation le sang de six Français. À Paris, le major Beumelburg estime que les exécutions ordonnées par la justice française auront plus d'effet que des représailles allemandes, selon une tactique pernicieuse consistant à faire endosser au maximum par l'État français les tâches de la répression la plus extrême. Et ce sous la menace de procéder à l'exécution d'une centaine d'otages. L'histoire de ce « tribunal de la honte » est celle de la section spéciale de Paris, chargée de juger ces six hommes, communistes et juifs, dont trois furent condamnés à mort et exécutés sans aucun recours. On y découvre les mécanismes institutionnels de ce coup de force qui conduisit des magistrats français à accepter l'inacceptable, commettant ce qu'il est convenu d'appeler un crime judiciaire.

Sujet - Collectivité : France Cour d'appel. Paris. -- 1900-1945

Sujet - Nom commun : Tribunaux d'exception -- France -- 1900-1945

Justice et guerre -- France -- 1900-1945

Répression politique -- France -- 1900-1945

Politique et gouvernement -- France -- 1940-1945

Sujet - Nom géographique : France -- 1940-1945 (Occupation allemande)